

Habilitation électrique - Initiale - Electricien**Financement**Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif**Organisme responsable et contact**CMAR NOUVELLE-AQUITAINE -
SIÈGE
Aurélie FRAPPIER-TONDELLIER
06.31.13.67.82
cmar-formation-continue@artisanat-
nouvelle-aquitaine.fr**Accès à la formation****Publics visés :**Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarie(e)
Actif(ve) non salarié(e)**Sélection :**Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle**Niveau d'entrée requis :**

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :Electricien Questionnaire de positionnement
obligatoire en amont de la formation**Prérequis pédagogiques :**

Non renseigné

**Contrat de
professionnalisation
possible ?**

Non

Objectif de la formation

Appréhender les risques liés à l'électricité Connaître les règles générales de sécurité d'une installation électrique Comprendre et appliquer la norme NF C 18-510 Gérer des opérations sur des ouvrages et des installations électriques en toute sécurité Mettre en œuvre les moyens de protection

Contenu et modalités d'organisation

La procédure d'habilitation selon la norme NF C 18 – 510? Module 2 - Tronc commun? Les effets du courant électrique sur le corps humain? Ouvrage ou installations? Les différentes zones d'environnement et leurs limites.? Habilitation : principe, symboles, limites et formalisations? Analyse des risques, mise en œuvre des principes de prévention? Surveillance des opérations? Mise en sécurité d'un circuit Basse Tension Equipements de protection collective : identifier, vérifier, utiliser? Module 8 - Intervention B1 – B1V – B2 – B2V? Caractérisation des travaux et limites Chargé de consignation et chargé d'exploitation électrique? Habilitation : symboles et limites? Mesures de prévention à appliquer lors des travaux ? Matériels électriques dans leur environnement ? Documents applicables lors des travaux ? Equipements de travail utilisés Instructions de sécurité pour essais? Module 9 - Intervention BC? Fonction des matériels électriques ? Chargé d'exploitation électrique ? Etapes et documents applicables lors d'une consignation Module 10 - Intervention BR intervention BT générale? Limites de l'habilitation BR : autorisation, interdits etc. ...? Fonction des matériels électriques? Chargé d'exploitation électrique ? Equipements de travail utilisé Documents applicables lors d'une intervention ? Mesures de prévention à appliquer lors d'une intervention BT générale? Etapes et documents applicables lors d'une consignation pour son propre compte

Durées de la formation

*21h en cours du jour

Parcours de formation personnalisable ?

Oui

Type de parcours

Individualisé

Validation(s) Visée(s)**> Attestation de fin de formation****Et après ?**

Suite de parcours

Recyclage électricien tous les 3 ans ou en cas de changement d'employeur

Calendrier des sessions

| Numéro Carif | Dates de formation | Ville | Organisme de formation | Type d'entrée | CPF | Modalités |
|-----------------|--------------------------------|-------|--|------------------|-----------------|---|
| 00338033 | du 01/01/2023 au 31/12/2023 | (79) | CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CAMPUS DES MÉTIER PARTHENAY | | Non éligible |  |
| 00369447 | du 01/06/2023 au 31/12/2023 | (17) | CMAR NOUVELLE- AQUITAINE - CMA DE LA CHARENTE- MARITIME | | Non éligible |  |

00369446

du 01/06/2023 au
31/12/2023

(17)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA CHARENTE-
MARITIME

Non
éligible



00438934

du 01/01/2024 au
31/12/2024

(17)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA CHARENTE-
MARITIME

Non
éligible



00438935

du 01/01/2024 au
31/12/2024

(17)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE - CMA
DE LA CHARENTE-
MARITIME

Non
éligible



00488944

du 01/06/2024 au
31/12/2024

(79)

CMAR NOUVELLE-
AQUITAINE -
CAMPUS DES
MÉTIERS
PARTHENAY

Non
éligible

